Image not found or type unknown

Mes filles ne veulent plus aller chez leur père

Par **veronique du 14**, le **09/01/2014** à **15:49**

Bonjour,
mes filles sont agées de 16 et 13 ans, elles ne veulent plus aller chez leur père les weeks ends et pendant la moitier des vacances scolaires. Quelles sont les démarchent a effectuer? Merci de me répondre

Par **cocotte1003**, le **09/01/2014** à **19:22**

Bonjour, vous devez saisir le jaf de votre domicile et demander à ce que vos filles soient entendues par le juge. Elles auront droit à un avocat gratuit. En attendant la décision du juge, le dernier jugement doit être respecté, vos filles doivent aller chez leur père, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés